

14 et 15 juillet 1944 : Plagne.

Rapport d Mr Henri Monnet, maire de Plagne concernant les événements de guerre survenus dans sa commune au mois de Juillet 1944 :

Le village de Plagne, d'une population de 100 habitants environ, comprend une trentaine de maisons dont 25 sont habitées par des ménages ; situé à 800 mètres d'altitude sur la route départementale N°49 de Nantua à Saint Claude et à 4 kilomètres de la gare de Saint Germain de Joux.

Le village était sous le coup de la résistance depuis le 7 juin 1944. Différents groupes de maquis sillonnaient la forêt à environ 1500 mètres. La jeunesse et les réfractaires s'étant joint à la résistance la défense de la région s'est organisée. Malheureusement le manque d'armes a vaincu la bonne volonté de tous ces braves.

Le 14 juillet à 8 heures du matin, le village est encerclé par des troupes allemandes. La population restée au village, ne comprenait que des vieillards, des femmes et enfants, et ne peuvent donner que des renseignements vagues sur les hordes ennemies. La maison du maire a été la première occupée, pillée et incendiée ainsi que ces dépendances agricoles, maison d'habitation, grange et écurie ; ensuite la salle des fêtes et deux autres bâtiments agricoles.

Le 15 juillet une sixième maison d'habitation était incendiée et pendant quatre jours le restant du village a été mis à sac, postes de TSF, bicyclettes, et le tout emmené sur des camions.

Nous pouvons certifier que ces hordes étaient conduites par des français. Nous n'avons à déplorer qu'un seul déporté dont nous sommes sans nouvelle.

En résumé le centre du village est détruit et il ne reste que désolation.

Nom et Prénom des sinistrés :

Monnet Henri, maire, né le 10 mai 1886.

Pinard François, né le 13 décembre 1873.

Mme Veuve Egraz Eugénie, née le 12 avril 1889.

Neyroud Léon.

La commune de Plagne.

Déclaration de Mme Egraz épouse de Bos Henri :

« Mon mari et moi habitons Lyon, 101 rue Paul Bert. Comme il avait été très malade, mon mari était venu passer sa convalescence chez mes parents à Plagne au hameau du Chailly. Le 14 juillet nous avons été avisés que les allemands approchaient de Plagne. Mon mari, âgé de 33 ans, craignant d'être arrêté à la maison, avait préparé du linge et quelques provisions de bouche, dans le but de se cacher en forêt. Il est parti vers 7h30 et je ne l'ai pas revu.

Par l'intermédiaire de la Croix Rouge, j'ai su qu'il avait été dirigé sur l'Allemagne comme déporté.

Mon voisin Mr Luzzi, m'a donné quelques détails sur son arrestation car il se trouvait à proximité.

« Vers 11 heures, mon mari aurait demandé à Mr Luzzi où se trouvait une cachette sûre. Cet homme lui en aurait indiqué une. Quelques instants plus tard, des soldats allemands se seraient présentés en lui demandant s'il n'avait vu personne. Mr Luzzi aurait répondu par la négative. Ensuite cet homme serait parti abreuver son bétail dans les pâturages où il aurait vu d'autres soldats allemands qui encadraient mon mari. Devant Mr Luzzi, il aurait été questionné sur son identité, car les allemands l'avaient fouillé et sorti ses papiers. A ce moment là, Mr Luzzi aurait demandé aux soldats la permission de partir chez lui, ce qui lui fut accordé. Il vint chez mes parents dire que mon mari avait été trouvé dans les prés par les allemands, mais que probablement il serait relâché après interrogatoire, ces militaires n'avaient trouvé aucun papier sur lui. »